



DÉCLARATION CONJOINTE SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA GAMBIE

La communication ci-après, datée du 23 octobre 2023, est distribuée à la demande de la délégation de la Gambie.

La Gambie est heureuse d'annoncer qu'elle va rejoindre l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique dans le cadre de l'OMC. La transformation numérique de l'économie est une priorité majeure du plan national de développement de la Gambie et nous sommes fermement convaincus que l'Initiative liée à la Déclaration conjointe peut compléter nos aspirations à cet égard.

Nous attendons avec intérêt de mener un dialogue constructif avec les coorganisateur et avec les États partageant les mêmes idées, dont le nombre ne cesse de croître, qui participent aux négociations en vue de la création de règles de base mondiales pour le commerce numérique.
